

RAPPORT DE REPERAGE

RECHERCHE DE PLOMB DANS LES PEINTURES AVANT TRAVAUX

Rédacteur :	Kim MARTELET (Chargé de Projet)
Technicien :	Tristan TELLA (Opérateur de repérage confirmé)
Date d'intervention :	18 Novembre 2020
Ref. Dossier :	002CJ022641

0A4 - RN57 - PR81+679

LOCALISATION
RN57 - PR81+679
70190 VORAY SUR L'OGNON



1. Méthodologie :

	Moyen(s) utilisé(s)
Mesure sur les éléments recouverts de peinture	Appareil à FLUORESCENCE X
Prélèvement de peinture sur les éléments pour analyse en laboratoire, le prélèvement sera effectué sur l'épaisseur totale	Analyse en laboratoire

2. Mesure(s) sur site :

Les mesures seront effectuées selon la norme NF X 46-030 « Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Appareil :	FONDIS XLP (6052)
Date de la source :	14/02/2019
Nature radionucléide :	Cd - 109
Activité initiale :	850 Mbq
Date de fin de validité :	13/06/2023

3. Analyse(s) en laboratoire :

L'analyse portera sur la concentration en Plomb Acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb ».

Laboratoire :	FLASHLAB
Accréditation :	N° 1-5952

4. Tableau des mesures :

N° (1)	Loc. (2)	Substrat	Revêtement (3)	Concentration (mg/cm²)	Observation
1	1	Métal	Peinture	0,86	Peinture rouge
2	1	Métal	Peinture	0,69	Peinture rouge
3	2	Métal	Peinture	0,76	Peinture rouge
4	2	Métal	Peinture	0,89	Peinture rouge
5	3	Métal	Peinture	0,87	Peinture rouge
6	3	Métal	Peinture	0,74	Peinture rouge
7	4	Métal	Peinture	0,60	Peinture rouge
8	4	Métal	Peinture	0,87	Peinture rouge
9	5	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
10	5	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
11	6	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
12	6	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
13	7	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
14	7	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
15	8	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
16	8	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
17	9	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
18	9	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
19	10	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
20	10	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
21	11	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
22	11	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
23	12	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge
24	12	Métal	Peinture	0,00	Peinture rouge

(1) N° : Numéro de la mesure

(2) Loc. : Localisation

(3) Revêtement : Revêtement apparent

5. Tableau des analyses :

Loc. (1)	Référence	Nature (2)	Concentration (mg/g)	Observation
1	002CJ022641 n°1	Peinture	0,94	Peinture rouge
2	002CJ022641 n°2	Peinture	0,58	Peinture rouge
3	002CJ022641 n°3	Peinture	0,39	Peinture rouge
4	002CJ022641 n°4	Peinture	0,53	Peinture rouge
1	002CJ022641 n°1	Peinture	<0,1	Peinture rouge
2	002CJ022641 n°2	Peinture	<0,1	Peinture rouge
3	002CJ022641 n°3	Peinture	<0,1	Peinture rouge
4	002CJ022641 n°4	Peinture	<0,1	Peinture rouge
1	002CJ022641 n°1	Peinture	<0,1	Peinture rouge
2	002CJ022641 n°2	Peinture	<0,1	Peinture rouge
3	002CJ022641 n°3	Peinture	<0,1	Peinture rouge
4	002CJ022641 n°4	Peinture	<0,1	Peinture rouge

(1) Loc. : Localisation

(2) Nature : Nature du matériau

6. Conclusion(s):

En l'absence de cadre normatif, le diagnostic plomb s'appuie sur les préconisations faites par la DIRECCTE Centre dans le document « Préconisations pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (Hors champ code de la santé publique) ».

Pour le traitement des résultats, ce document indique :

« Le diagnostic plomb avant travaux vise à repérer des unités de diagnostic qui présentent un danger (présence de plomb). Il doit permettre aux donneurs d'ordre et aux entreprises intervenantes d'évaluer les risques professionnels qui dépendent de la combinaison de 2 facteurs : le danger et le mode opératoire. Il n'est donc pas prévu que le diagnostiqueur s'appuie sur une valeur-seuil pour conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

Pour évaluer le niveau de risque que présentent les surfaces plombifères et / ou de matériaux contenant du plomb identifiés par le diagnostiqueur, le donneur d'ordre doit rapprocher les valeurs obtenues aux situations de travail préalablement définies (ponçage de peinture, retrait de canalisation...)

Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées, mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. Les valeurs faibles < 1mg/cm² peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaing...). »

A titre informatif, et en tenant compte de la réglementation du constat des risques d'exposition au plomb dans le cadre de la mise en vente ou en location d'habitations, les seuils mentionnés aux articles L. 1334-7 et L.1334-8 du code de la santé publique sont les suivants :

- Mesure considérée positive à l'aide d'un appareil à fluorescence X : 1 mg/cm²
- Mesure considérée positive après analyse en laboratoire : 1.5 mg/g

Selon ces seuils :

Présence de plomb dans les revêtements selon mesure sur site :

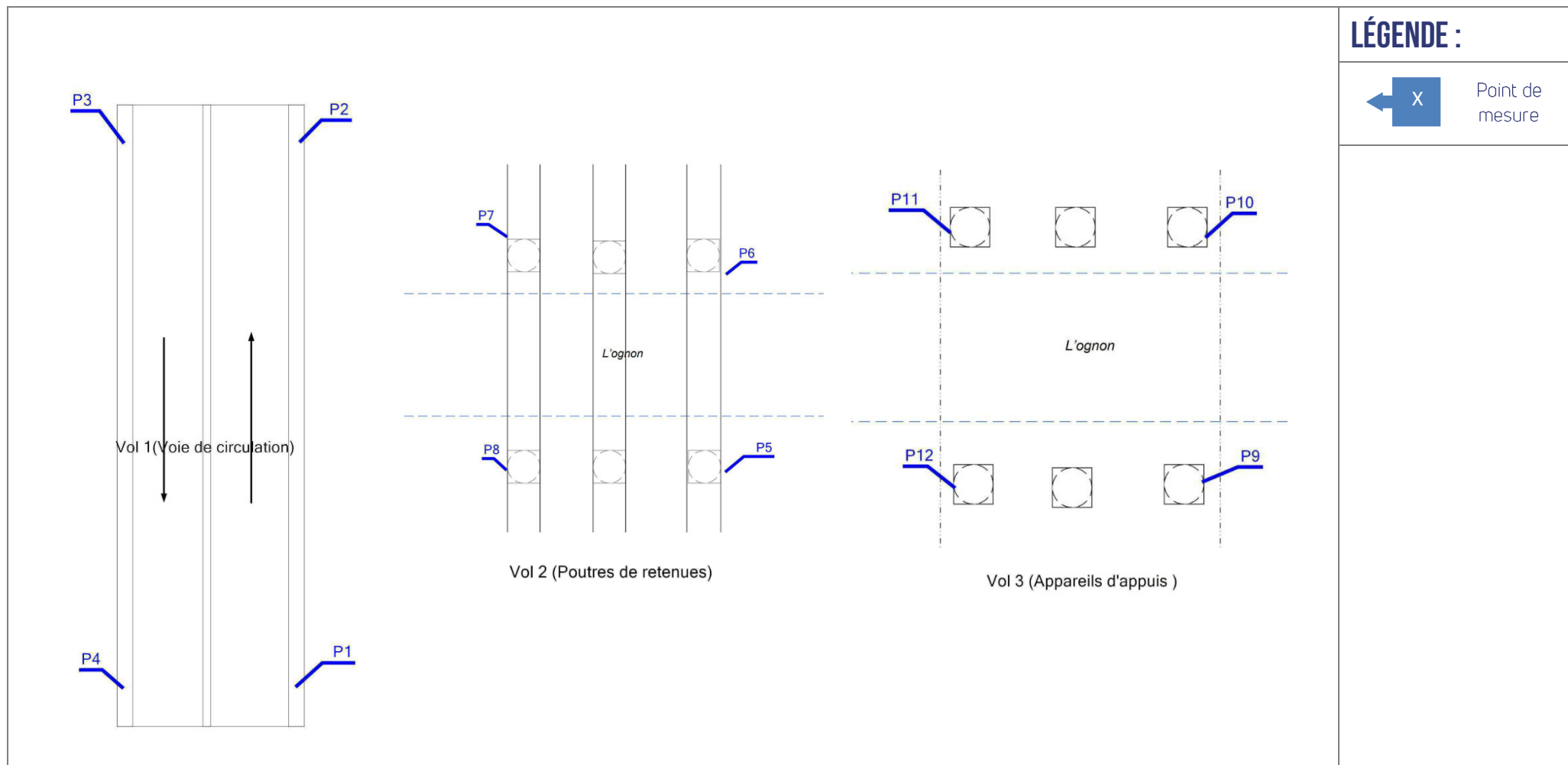
NON

Présence de plomb dans les revêtements selon analyse :

NON

7. Plan de repérage :

Localisation des mesures / prélèvements réalisés



8. Localisation des mesures / prélèvements :



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

04 77 44 92 44 04 81 17 01 15 contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°1



POINT DE MESURE N°2



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°3



POINT DE MESURE N°4



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
 **0 800 400 100**
www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°5



POINT DE MESURE N°6



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100

www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°7



POINT DE MESURE N°8



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°9



POINT DE MESURE N°10



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100

www.ac-environnement.com



POINT DE MESURE N°11



POINT DE MESURE N°12



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

📍 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

☎ 04 77 44 92 44 📠 04 81 17 01 15 ✉ contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100

www.ac-environnement.com

ANNEXES

CERTIFICATIONS

PV D'ANALYSES

ATTESTATION D'ASSURANCE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR



Accréditation N° 4-0590
Portées disponibles sur
www.cofrac.fr



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

CERTIFICATION

attribuée à:

Monsieur TELLA TRISTAN

Certificat N°: LCP-0103

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Certificat valide du: **26-10-2017** Jusqu'au: **25-10-2022***

Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation

Etat de l'installation intérieure de gaz

Certificat valide du: **30-10-2017** Jusqu'au: **29-10-2022***

Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification

Constat de risque d'ex- position au plomb

Certificat valide du: **15-09-2017** Jusqu'au: **14-09-2022***

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risques d'exposition au plomb agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des opérations de surveillance. La conformité de ce certificat peut être vérifiée sur le site : www.lcp-certification.fr

Fait à Besançon, le 30/10/2017

Christie DEWASMES
La Présidente



AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 001

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P1

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Dispositif de retenue

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 101

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	0,94

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 002

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P2

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Dispositif de retenue

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 128

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	0,58

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 003

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P3

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Dispositif de retenue

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 140

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	0,39

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 004

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P4

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Dispositif de retenue

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 137

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	0,53

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 005

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P5

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Poutre métallique

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 131

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 006

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P6

Nature du prélèvement : Peinture Rouge

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Poutre métallique

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 179

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 007

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P7

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Poutre métallique

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 170

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 008

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P8

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Poutre métallique

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 160

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 009

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P9

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Platine

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 166

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 010

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P10

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Platine

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 166

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 011

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P11

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Platine

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 115

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

AC Environnement
Tristan TELLA
6, impasse de Reggio
21000 DIJON

DETERMINATION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB ACIDO SOLUBLE

N° dossier FLASHLAB : 20ENV007353

Rapport édité le : 21/12/2020

N° échantillon FLASHLAB : 012

Date de réception de l'échantillon : 16/12/20

Date d'acceptation : 16/12/2020

DONNEES CLIENT

Référence dossier client : 002CJ022641 OA4

Site : RN57 - PR81+679 70190 VORAY SUR L'OGNON

Référence prélèvement : P12

Nature du prélèvement : Peinture Blanc

Date de prélèvement : 18/11/2020

Localisation : Platine

DONNEES ANALYTIQUES

Date de début d'analyse : 17/12/20

Référence de la méthode : NF X 46-031 / FD T 90-112

Extraction acido-soluble du plomb puis dosage par spectrométrie d'absorption atomique

Date de fin d'analyse : 17/12/2020

Masse de l'échantillon (en mg) : 137

RESULTATS

Valeur du seuil limite réglementaire (mg/g) (arrêté du 19 août 2011)	Concentration massique en plomb acido- soluble (mg/g)
1,5	<0,1

Observation(s) :



CALLEGARI Marine
Chef d'équipe

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- **SYNAPPS ;**
- **AC ENVIRONNEMENT ;**
- **AC AGENCEMENT ;**
- **ALM ENVIRONNEMENT ;**
- **ATLANTE DEVELOPPEMENT ;**
- **AC RESEAU.**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Diagnostic technique amiante (DTA) ;
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante avant travaux/démolition ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante après travaux ;
- Recherche d'amiante dans l'air ;
- Diagnostic amiante – hydrocarbure aromatique polycyclique ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante ;
- Diagnostic termites ;
- Diagnostic légionnelle ;
- Etat parasitaire ;
- Diagnostic risque d'intoxication au plomb dans les peintures (CREP) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (DRIPP) ;
- Recherche de plomb avant travaux/démolition ;
- Diagnostic plomb et/ou recherche de plomb après travaux ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Déchets de chantier ;
- Carottage réseau routier ;
- Diagnostic électrique – télétravail ;
- Information sur la présence d'un risque de mères ;
- Loi Carrez ;
- Etat des lieux ;
- Millième – Tantième ;
- Loi Boutin ;
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité ;
- Etat de l'installation intérieure de gaz ;
- Réglementation thermique ;
- Etat des risques naturels miniers et technologiques (ERNMT) ;
- Certificat de décence – Loi SRU ;
- Mesure du Radon dans les bâtiments ;
- Sécurité piscine ;
- Aide administrative à la constitution de dossiers pour l'obtention de prêt à taux zéro ;
- Relevé de côté et de plan de l'existant copropriété ;
- Diagnostic, élaboration de plans et croquis phase avant-projet sommaire (APS) ;

- Qualité de l'intérieur (ERP, milieu industriel, milieu non industriel) ;
- Expertise automobile ;
- Diagnostic de Technique Globale ;
- Diagnostic amiante EIHM sur les navires ;
- Prélèvements d'air et diagnostic en zone radioactive ;
- BIM (plan 3D) avec hébergement des données ;
- Pollution des sols ;
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée ;
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE) ;
- Emission d'attestations CEE (Certificat d'Economie d'Energie).

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION		MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)		7 500 000 EUR	par sinistre
Dont			
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre	
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre	
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance	
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance	
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre	
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE			
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)		3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
Dont			
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance	
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance	

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mercredi 18 décembre 2019 – OB/MM



HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutter/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné **M. Denis MORA**, gérant de la **SAS AC ENVIRONNEMENT** (siret **441 355 914 00298**), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L.271-4, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la santé publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Je déclare que la **SAS AC ENVIRONNEMENT** est souscriptrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°**76208471-30015** souscrit auprès de la compagnie d'assurance **HDI** permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2020



Denis MORA